

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2024
DELIBERATION N°18/11/2024-216

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit Novembre, à dix-neuf
Présents : 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR
Absents représentés : 4 s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances,
Absents excusés : 4 après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe
Votants : 25 DELORT, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, M. Géraud DELPUECH, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, Marine NEGRE MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, Bruno TEISSEDE, MMES Christiane MEYRONEINC, Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Christian GRENIER par M. Jean-Luc PERRIN,
M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUGNET.

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Nathalie LESTEVEN, M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **18 FEV. 2025** et que la convocation avait été faite et publiée le 12 Novembre 2024.

Le présent extrait a été transmis le **28 NOV. 2024** à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°5
COUVERTURE / ZINGUERIE / VETURE : AVENANT N°2**

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°5 (Couverture / Zinguerie / Vêture) a été attribué à l'entreprise Paratias et Fils SARL (15320 RUYNES-EN-MARGERIDE) pour un montant de 163 628,50 € H.T.

Pour mémoire, un avenant N°1 a porté le montant du marché à 153 368,50 € H.T.

Des travaux ont été rendus nécessaires :

- Plus-value pour sous face TRESPA couleur ATHENS WHITE.

Ces différentes prestations engendrent une plus-value de 2 144,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 155 512,50 € H.T.

La Commission des marchés publics s'est réunie le Lundi 14 Octobre 2024 et a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant N°2 du lot N°5 (Couverture / Zinguerie / Vêture) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise Paratias et Fils SARL pour un montant en plus-value de 2 144,00 € H.T.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.


Le Maire,

Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,


Florie PAROU

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Entreprise Paratias et Fils SARL
16 bis Rue du foirail
15320 Ruynes en Margeride

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°5 : Couverture / Zinguerie / Vêture**

Date de la notification du marché public: **13 octobre 2023**

Durée d'exécution du marché public : **11 mois**

Montant initial du marché public:

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 163 628,50 €**
- **Montant TTC : 196 354,20 €**

Montant du marché public après avenant N°1 :

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 153 368.50 €**
- **Montant TTC : 184 042,20 €**

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet les modifications suivantes :

Selon Ordre de Service N° 3 en date du 19 septembre 2024

Devis N°DE0000824 en date du 11 septembre 2024 :

- Montant H.T. 2 144,00 €

Plus-value pour sous face TRESPA couleur ATHENS WHITE

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

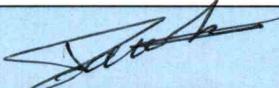
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 144,00 €
- Montant TTC : 2 572 ,80 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 155 512,50 €
- Montant TTC : 186 615,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PARATIAS Thierry Géant	Reynes en Margeride 25/11/24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le ..23 JAN.. 2025

Signature

Le maire,

Philippe DELORT



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 28 novembre 2024 14:58
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 18-11-2024-216

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 18-11-2024-216, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241128-18-11-2024-216-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 18-11-2024-216

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.5 couverture / zinguerie / vêtture : avenant N.2

Date de décision : 28/11/2024

Date de transmission : 28/11/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 23 janvier 2025 15:41
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 18-11-2024-216

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 18-11-2024-216, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250123-18-11-2024-216-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 18-11-2024-216

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.5 couverture / zinguerie / vêtue : avenant N.2

Date de décision : 23/01/2025

Date de transmission : 23/01/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>